



CONSTRUCTEURS ET MÉCANICIENS D'ASCENSEURS

CNP 72406

Assemblent, installent, entretiennent et réparent des ascenseurs, des monte-charges, des escaliers roulants, des trottoirs roulants et autre équipement semblable.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

46,00 \$

27,00 \$ FAIBLE 52,45 \$ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

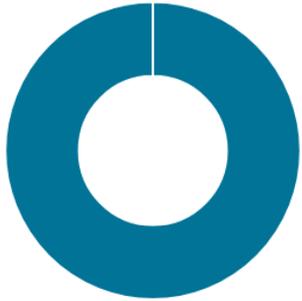
EMPLOYÉS

69

SALAIRE MOYEN

120 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

100,0 %	Construction
S.O.	S.O.
S.O.	S.O.
S.O.	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Mécanicien/Apprentie Mécanicienne D'ascenseurs
- Constructeur/Constructrice D'ascenseurs
- Mécanicien/Mécanicienne D'ascenseurs
- Réparateur/Réparatrice D'escaliers Roulants

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- lire et interpréter des plans pour déterminer l'emplacement des composantes du système;
- effectuer des travaux de préparation à la construction, y compris la mise en place de charpentes en acier, de filage et de tuyauterie;
- installer des ascenseurs, des escaliers roulants, des trottoirs roulants, des monte-plats et d'autre équipement conformément aux spécifications;
- fixer les cadres des cabines aux contrepoids avec des câbles et assembler les cabines d'ascenseur;
- poser et câbler le matériel de commande électrique et électronique du système.

